

Communiqué de presse commun

La Fédération Française de l'Ordre maçonnique International le Droit Humain, la Grande Loge Féminine de France et le Grand Orient de France

Programme Européen d'Aide aux plus Démunis

Le 23 novembre 2012, le Conseil des Chefs d'Etats Européens statuera sur le principe de la création du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) qui prendrait effet en 2014 et se substituerait à l'actuel PEAD.

Nous saluons cette proposition importante.

Toutefois nous ne pourrions accepter une baisse de dotation pour le financement de l'aide alimentaire.

Nous, Fédération Française de l'Ordre maçonnique International le Droit Humain, Grande Loge Féminine de France, et le Grand Orient de France, défendons, avec d'autres associations caritatives, la nécessité de préserver un budget consacré spécifiquement aux aides alimentaires aux plus démunis.

Nous rappelons que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est l'un des cinq objectifs de l'Union Européenne dans le cadre de la stratégie 2020.

L'Union doit se montrer solidaire envers ses citoyens et garantir aux 18 millions d'Européens qui à l'heure actuelle en sont démunis, un droit fondamental d'accès à l'alimentation.

Ensemble, nous demandons aux autorités françaises de mettre tout en œuvre pour obtenir de l'Union Européenne le maintien, voire l'augmentation, de sa dotation pour le soutien alimentaire de sa population.

Les valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité), les principes humanistes, la justice sociale et la solidarité que nous défendons ne peuvent s'accommoder d'un refus d'aide aux besoins vitaux des êtres humains.

Paris, le 16 novembre 2012

D.H., G.L.F.F., G.O.D.F.